



Reportage photos : Robert Moleda



POUR EN SAVOIR PLUS

- 1789 : la commune est créée.
- 1837 : les municipalités sont tenues d'entretenir leur « maison commune »... lorsqu'elles en possèdent une. En pratique, c'est souvent le logis du maire qui fait office de mairie.
- 1884 : désormais, le conseil municipal est élu au suffrage universel et le maire, par le conseil municipal. La commune doit entretenir l'hôtel de ville ou – si elle n'en possède pas – louer une maison ou une salle pour tenir lieu de mairie.



- 1 COURCEROY.** 1860. À l'étage, sous l'imposant fronton, le local municipal. Au rez-de-chaussée, l'école a fermé en 1955, laissant place, aujourd'hui, à une salle des fêtes.
- 2 CELLES-SUR-OURCE.** Ancienne ferme, achetée en 1846 pour y faire une « maison d'école » et loger l'instituteur. La mairie s'y installe en 1909.
- 3 BAR-SUR-AUBE.** Ancien couvent des Ursulines (xvii<sup>e</sup> s.) devenu bien national sous la Révolution. Inscrit aux Monuments historiques.
- 4 MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE.** Elle fut inaugurée le 1<sup>er</sup> juin 1865. Pendant un siècle, elle abrita, en bas, l'école enfantine. En relief sur le fronton, la mention « mairie » et les lettres « RF ».
- 5 MONTIÉRAMÉY.** La « mairie-école ». Un modèle très répandu qui a permis aux communes de satisfaire à la loi municipale de 1884 (avoir une mairie) et aux lois Guizot (1833) et Ferry (1881-1882) sur l'instruction publique, qui les incitaient à bâtir une école.
- 6 TROYES.** L'édification des hôtels de ville est souvent antérieure à celle des mairies de village. Celui de Troyes date du xvii<sup>e</sup> s. Sa façade, de style Louis XIII, est classée.
- 7 MOREMBERT.** Maisonnette construite en 1887, sur l'ancienne place du pilori. À l'arrière, se trouvaient autrefois des jardins.
- 8 COCLOIS.** 1900. Côté rue, un fronton en pierre calcaire surmonté d'une cloche. Côté cour, une longère en pans de bois.
- 9 MARAYE-EN-OTHE.** Mairie-école (1870). La brique rappelle la présence de briqueteries sur la commune, à la fin du xix<sup>e</sup> s. La municipalité a fait graver sur la façade la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », affirmant ainsi son attachement à la République.
- 10 BOUILLY.** Imposant hôtel de ville à campanile, datant de 1885. À droite, l'école des garçons. À gauche, le prétoire pour la justice de paix.
- 11 VILLY-LE-BOIS.** En bordure des champs – au centre des 540 ha de cette commune de 56 âmes – une maisonnette de 1881. Pas de doute possible : la municipalité a fait graver la mention « Mairie de Villy-le-Bois ».
- 12 BRIENNE-LE-CHÂTEAU.** Nom et portrait de l'empereur à la romaine, surmonté d'un aigle, abeilles en frise... Tout, ici, rappelle la mémoire de Napoléon, grâce à qui fut construit cet hôtel de ville.

MAIRIES  
Des maisons *pas (si) communes*

Naissances, mariages, élections... La mairie accueille les moments forts d'une existence et de la vie de la cité. Elle identifie physiquement la commune. Humble maisonnette ou bel hôtel de ville, elle incarne la République.

